

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 30 (1984)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Revue de presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## canton de berne

### Une aubade pour le Conseil fédéral

Interruption aussi inhabituelle que plaisante de la séance hebdomadaire du Conseil fédéral : un chœur formé d'écoliers de Graenichen dans le canton d'Argovie est venu offrir une aubade aux sept ministres. Ceux-ci ont tout exprès suspendu leurs travaux et se sont rendus dans le hall d'entrée du Palais fédéral écouter plusieurs chansons présentées par les enfants argoviens. A noter que la dernière strophe de l'une des chansons était spécialement dédiée à M. Kurt Furgler et l'invitait à rester au Conseil fédéral.



## canton de genève

### Après 9 ans d'attente le Salève retrouve son téléphérique

« La Marseillaise » et l'hymne national suisse ont retenti début avril au pied du Salève où autorités savoyardes et genevoises inauguraient un nouveau téléphérique. Les travaux réalisés par des entreprises des deux côtés de la frontière ont duré deux ans et coûté 12 millions de francs suisses. Le canton, la ville et certaines communes genevoises ont réuni 3 millions et la même somme a été prélevée par les autorités régionales du fonds alimenté par les impôts que les frontaliers payent à Genève et dont une partie est rétrocédée à la France. Les 6 millions restants ont été empruntés.

Après plus de 9 ans d'abandon pour cause de vétusté l'installation du Salève a retrouvé vie, malgré une panne qui a immobilisé le téléphérique juste après l'inauguration. En 3 minutes les deux cabines panoramiques peuvent emmener leurs soixante passagers au sommet de la paroi rocheuse du Salève qui culmine à 1100 mètres. La station inférieure a été entièrement reconstruite, tandis que la station d'arrivée, témoin de l'architecture des années trente,

La Fédération du Tourisme rural de Suisse romande proposera sous peu environ cent-

conserve son aspect original. A remarquer que l'accès au téléphérique est de plain pied pour que les personnes handicapées puissent l'emprunter facilement.

## canton de lucerne

### Interdiction de se baigner nu au quai des Alpes

On ne pourra plus se baigner et se promener nu au « Seepark » derrière la gare de Lucerne. Le Conseil d'Etat lucernois l'a officiellement interdit. En outre, celui qui trouble la tranquillité nocturne ou qui se comporte en public de manière à offenser gravement les bonnes mœurs et la décence risque l'emprisonnement ou l'amende. Enfin, il est désormais interdit de faire du feu dans le « Seepark », de s'y baigner la nuit, d'y camper, d'y pénétrer avec des chiens ou de laisser ceux-ci s'ébattre librement.

Les bains nudistes au quai des Alpes — un terrain remblayé avec des matériaux provenant du tunnel autoroutier du Sonnenberg et devenu ces dernières années un lieu populaire de baignade — avaient suscité des plaintes toujours plus nombreuses. La sensation n'était toutefois pas seulement créée par les adeptes du naturisme, mais également par les nombreux badauds attirés par la nudité et ressentis comme tout aussi gênants. Par ailleurs, toujours plus de vandales venaient se déchaîner sur le « remblai », dévouement auquel la Municipalité espère maintenant mettre un frein par cette réglementation.

### Alphons Egli rend hommage à Hans Erni

Dans le cadre d'une exposition d'œuvres récentes que le peintre Hans Erni a consacrée au thème des Jeux olympiques, et dont le vernissage a eu lieu au Musée suisse des transports, le conseiller fédéral Alphons Egli a rendu un hommage vibrant à l'artiste. Celui-ci fêtera d'ailleurs prochainement ses 75 ans et vient de recevoir les honneurs officiels de la ville de Lucerne.

L'exposition ouverte par Alphons Egli montre trente-et-une affiches de Hans Erni sur le sport, montrant des athlètes olympiques en action. Dans son allocution, le conseiller fédéral a souligné à quel point Erni était pionnier du nouvel art suisse des affiches au service d'institutions culturelles et de manifestations diverses plaidant pour la réalisation de l'individu dans le cadre de l'état et la société, en respect devant la création.

### Caritas cherche des volontaires

« Voyager autrement ». Une telle offre n'émane pas d'une agence de voyage alternative, mais de Caritas qui organise cette année également un service volontaire. Cette œuvre caritative cherche des personnes âgées de 18 ans au moins ou de petits groupes désireux de consacrer une partie de leurs vacances à fournir une assistance sociale dans les régions de montagne. Il s'agirait notamment de rénover une ferme ou de construire une route.

Des connaissances techniques particulières ne sont pas requises, mais la bonne volonté, l'esprit d'entreprise et la cordialité sont les bienvenus. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de Caritas-Suisse à Lucerne.

### 150<sup>e</sup> anniversaire d'une grande brasserie lucernoise

La brasserie de Eichhof à Lucerne a fêté son 150<sup>e</sup> anniversaire. Le conseiller fédéral Alphonse Egli a participé aux festivités, lesquelles ont commencé avec une partie officielle en présence des autorités cantonales dans les bâtiments du gouvernement lucernois et se sont poursuivies avec un banquet.

L'histoire de la brasserie Eichhof commence en 1834. Elle s'appelait alors « Löwengarten » et était la troisième brasserie lucernoise. Elle s'est agrandie considérablement vers la fin du siècle, et commença une coopération avec d'autres brasseries locales au cours de la première guerre mondiale. Cette collaboration déboucha sur une fusion sous le label « Brasseries lucernoises réunies SA ».

En 1960, l'entreprise prendra son nom actuel. C'est au cours des années cinquante qu'elle connut une grande expansion, due notamment au lancement de deux nouvelles bières. Au cours des années 1973/74, la brasserie Eichhof obtint un résultat record, avec 279'411 hectolitres vendus.

## canton de neuchâtel

### Des vins mauvais ambassadeurs

Les vins de la ville de Neuchâtel, qui possède quelque 10 hectares de bonnes vignes, ont bien failli porter préjudice au « Neuchâtel ». La raison : à la suite d'erreurs répétées, voire d'un concours de circonstances malheureuses auquel s'est ajoutée une certaine méconnaissance, quelque 14 000 bouteilles de vin rouge et 8 000 bouteilles de vin blanc des récoltes 81 et 82 ont dû être déclarées impropres à la consommation. Une enquête doit permettre de déterminer les responsabilités.

Avant qu'un tel traitement de choc n'intervienne, des voix s'étaient pourtant élevées. Elles trouvaient que décidément les vins de la ville avaient parfois un arrière-goût de vinaigre. Bref, ce vin d'honneur qui aurait dû jouer les ambassadeurs du Neuchâtel ne remplissait plus son rôle.

Et si la perte financière n'est pas minime (à titre de comparaison, la mise en cave de la récolte 83 représente 11 000 l de rouge et quelque 30 000 l de blanc) c'est surtout cette mauvaise publicité qui est reprochée à la ville de Neuchâtel.

L'ouverture d'une enquête devrait permettre de définir à quel niveau se situent les responsabilités a déclaré le conseiller communal Remy Allemann qui a par ailleurs énuméré les différents problèmes à l'origine de cette affaire dont notamment une vinification mal dominée.

Pour l'avenir, un crédit de 200 000 FS à l'ordre du jour du conseil général, en mai, devrait permettre de repartir à zéro, mais cette fois-ci avec la collaboration de la station d'essais viticoles d'Auvernier.

### Parlement neuchâtelois :

#### Oui au tunnel

#### sous la Vue-des-Alpes

A l'unanimité moins une voix, le Parlement neuchâtelois, réuni pour 3 jours en

session extraordinaire, a dit oui au tunnel routier sous la Vue-des-Alpes, en votant un crédit d'étude de 580 000 FS. Un oui de principe puisque la construction de ce tunnel ne commencera pas avant deux ans, pour autant que tous les obstacles d'ordre financier et juridique, tant au niveau fédéral — pour les subventions — que cantonal — votations devant le peuple notamment, soient levés.

Dans l'esprit des autorités, ce nouvel axe routier praticable toute l'année devrait permettre de mieux intégrer l'économie des montagnes neuchâteloises à celle du reste du pays. Il devrait également assurer un équilibre politique et économique durable dans le canton. Quelques voix ont cependant souligné qu'un tunnel à lui seul n'était pas un remède à une situation économique difficile.

Le grand Conseil a d'autre part adopté sans grande difficulté plusieurs rapports et a nommé un président suppléant au tribunal du district du Val-de-Travers en la personne de M. Max Kubler.

## canton de schwyz

### La médaille commémorative officielle du Pape Jean-Paul II

La demande pour la médaille réalisée à l'occasion de la visite en Suisse, au mois de juin, du pape Jean-Paul II est forte. Les 500 médailles en or sont déjà toutes écoulées, indique la banque cantonale schwyzoise. Quant aux 5 000 médailles en argent, plus de 80 % sont vendues.

La médaille, dessinée par l'artiste d'Einsiedeln Toni Bisig, représente sur l'avert le pape en train de bénir et sur le revers l'autel et le tabernacle du fond de l'abbatiale d'Einsiedeln. Le bénéfice de la vente ira à la restauration de ce chœur. Le pape restera deux jours à Einsiedeln et consacra le nouvel autel de l'abbatiale des Bénédictins.

## canton du valais

### Les Valaisans lancent... le fendant du pape

L'approche de la visite de Jean-Paul II

en Suisse continue à susciter maintes initiatives commerciales. Après le tire-bouchon créé au Tessin à l'effigie de Sa Sainteté, voici le fendant du pape et la dôle du Saint-Père.

Tout est prêt en Valais en effet pour sortir des caves des milliers de bouteilles dont l'étiquette portera les armes du Vatican. Il s'agit-là d'un fendant et d'une dôle de haute qualité provenant des « vignes du séminaire » dont la vendange est commercialisée par une grande maison du canton. Le texte notera en toute sobriété que cette bouteille du souvenir est « dédiée à Sa Sainteté Jean-Paul II en filial et cordial hommage du Valais, de la vigne et du vin ».

Par déférence à l'égard des autorités religieuses, le projet a été soumis à l'évêché. On attend sa réponse, car même l'évêque de Sion a fait savoir, en d'autres circonstances, qu'il tenait à se distancer de toute commercialisation liée inévitablement à la visite de Jean-Paul II en Suisse.

LIBERTE  
ET  
PATRIE

## canton de vaud

### Des poèmes sur cartes postales

Les Editions Sans Frontière, à Lutry, ont présenté en exclusivité suisse, les premières cartes postales-poèmes. De format A5, elles vont s'envoler à travers le monde et faire connaître des auteurs d'une manière originale.

## canton de zurich

### La prochaine fête fédérale de musique aura lieu à Winterthur

Réunie à Lucerne, l'assemblée des délégués de l'Association fédérale de musique a décidé que la prochaine fête fédérale de musique aurait lieu les 7, 8, 14 et 15 juin 1986 à Winterthur. Cette dernière ville a été préférée à Lugano, qui était aussi sur les rangs, alors qu'Interlaken avait retiré sa candidature. La Fête fédérale de musique est organisée tous les cinq ans.

Les délégués ont par ailleurs approuvé un nouveau contrat avec la Société suisse pour les droits des auteurs d'œuvres musicales (Suisa), qui fixe les montants à verser pour la période 1984-1988.